

Note Méthodologique : Gestion des intrusions rongeurs insectes volatiles

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Cadre d'intervention et raison d'être de la démarche.

- Enjeu SST/HSE majeur pour sites industriels, logistiques et agroalimentaires.
- Approche intégrée prévention–surveillance–réaction proportionnée (technique, organisation, preuve).
- Robustesse visée : cartographie points d'entrée, suppression attractifs, seuils d'alerte, réponses graduées.
- Bénéfices : baisse réclamations et coûts cachés, conformité documentaire, langage commun aux équipes.
- Éviter l'uniquement curatif ; s'inscrire dans une boucle d'amélioration continue.

Point clé : La performance se démontre par des preuves datées/traçables, des seuils clairs et des délais tenus (ex. 24–48 h en critique).

Objectifs de la mission

- Prévenir les intrusions et réduire l'exposition aux agents biologiques ; garantir l'hygiène.
 - Zéro tolérance de nidification en bâtiments occupés ; détection précoce documentée.
 - Cartographie des points d'entrée ; dispositifs numérotés et scellés.
 - Suppression des sources d'attractivité avec preuves photographiques.
 - Délai d'action corrective sous 48 h après alerte critique.
 - Analyse de tendance mensuelle ; plan d'actions priorisé ; révision du plan au moins annuelle et revue trimestrielle.
-

Périmètre / livrables attendus

- Cartographie des points d'entrée et des dispositifs ; numérotation unique et cohérente.
- Plan de maîtrise (surveillance, seuils, actions, preuves) aligné ISO 22000 / NF EN 16636.
- Rapports de surveillance signés/horodatés ; indicateurs et tendances.
- Preuves photo avant/après ; registre à 100 % à jour (traçabilité).
- Plans d'action datés (responsables, délais, statuts) et comptes rendus de revues de performance.
- Cahier des charges prestataires avec clauses de performance et reporting numérique.
- Attestations de formation, fiches techniques des dispositifs, certificats des prestataires.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cartographie et analyse des risques

- Diagnostic terrain multi-sites, entretiens ciblés, relevés et photos géolocalisées.
- Cartographie par aléas (rongeurs, insectes, volatiles) et zones critiques.
- Livrable : base objective pour prioriser fermetures et actions.

Étape 2 — Programme de surveillance et indicateurs

- Définir maille des contrôles, seuils d’alerte, types et emplacements de dispositifs.
- Numérotation unique ; relevés horodatés ; lecture des tendances.
- Livrable : plan de surveillance avec KPI (stations actives, délais, résorptions).

Étape 3 — Plan d’action technique et barrières

- Scellement (joints, grilles inox, brosses de quai), gestion déchets, assèchement.
- Dissuasion aviaire (filets, pics) adaptée et maintenable.
- Livrable : plan technique priorisé et compatible exigences sanitaires.

Étape 4 — Organisation, rôles et compétences

- Clarifier pilotage HSE, maintenance et prestataires ; définir routines et supports.
- Gouvernance : revues, comités, checklists, tableaux de bord.
- Livrable : matrice R&R et dispositifs de formation/sensibilisation.

Étape 5 — Pilotage des prestataires et achats

- Cahier des charges (périmètres, fréquences, livrables, délais, indicateurs).
- Clauses de performance, reporting numérique, rituel d’évaluation.
- Livrable : contrat piloté par résultats, jalons et pénalités proportionnés.

Étape 6 — Revue, audit et amélioration

- Revue périodique de performance ; exploitation des tendances.
- Audit à froid de la documentation (plans, enregistrements, actions) et ajustements.
- Livrable : décisions tracées et plan d’amélioration mis à jour.

Planning / durée / jalons

Échéance	Fréquence / Délai	Jalon / Attendu
Révision formelle du plan de maîtrise	Au minimum 1 fois/an	Validation et mise à jour
Revue de performance	Trimestrielle (4/an)	Décisions d’ajustement et priorisation
Contrôles zones à risque élevé	Mensuels (12/an)	Tendances et écarts documentés
Intervention en alerte critique	Sous 24–48 h	Action corrective déclenchée et tracée

Clôture points d'entrée critiques	Sous 7 jours	Preuves photo ; cartographie mise à jour
Fréquences accrues (saison haute/exposition forte)	Hebdomadaires (jusqu'à 52/an)	Plan de surveillance adapté

Rôles & responsabilités

Client

- Piloter la démarche ; l'entreprise garde la responsabilité du risque.
- Mettre en œuvre hygiène, fermetures et assainissement ; assurer routines (tournées, curages, enlèvements).
- Tenir registre, numérotation et preuves photo ; signer/valider les relevés.
- Gérer les prestataires : achats/pilotes challengent et exigent les preuves ; évaluer périodiquement.
- Valider seuils, décisions et plans d'action en comité de revue.

Consultant

- Conduire le diagnostic terrain et la cartographie des risques/points d'entrée.
- Définir programme de surveillance, seuils et indicateurs ; structurer la numérotation.
- Élaborer le plan technique (scellement, déchets, assèchement, dissuasion aviaire).
- Clarifier l'organisation et la gouvernance ; installer revues de performance et audits.
- Formaliser le cahier des charges prestataires et le rituel d'évaluation.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Historique des incidents, saisonnalité et exigences clients.
- Plans du site, zones et inventaire des points d'entrée/attractivité avec photos géolocalisées.
- Numérotation cohérente des dispositifs et emplacements.
- Registre de surveillance horodaté et indicateurs (taux stations actives, délais d'intervention, résorptions).
- Procédures/routines existantes (nettoyage, maintenance, déchets) et calendriers associés.
- Documents de preuve : rapports signés, attestations de formation, fiches techniques, certificats prestataires.
- Matrice rôles/responsabilités et seuils d'alerte par zone.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Revue de performance trimestrielle et audit interne au moins annuel ; décisions d'ajustement tracées.
- Gouvernance structurée : matrice R&R, seuils d'alerte par zone, registre des points d'entrée, plan d'action daté.
- Reporting numérique des prestataires ; jalons et pénalités proportionnés au contrat.
- Délais cibles : intervention sous 24–48 h en critique ; clôture des points d'entrée critiques sous 7 jours ; contrôles mensuels en zones à risque (et hebdomadaires en saison haute si requis).

- Traçabilité robuste : enregistrements datés/localisés, preuves photo, numérotation unique, politique de conservation (ex. 24 mois).
- Risques à prévenir : approche trop curative, dispositifs sans logique ni seuils, fonctions floues, sous-traitance non pilotée, documentation non signée.
- Validation annuelle du plan et révision des seuils après incidents significatifs.
- Indicateurs équilibrés (activité, cause, délai, preuve, effet) ; analyse mensuelle des tendances.